



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Nom du produit..... PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT

Usage recommandé et restrictions d'utilisation..... Peintures.

Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé: 3 Feu: 3 Réactivité: 0.

IHM..... S: 3 F: 3 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELER CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300. .

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Toxicité aiguë 4. Corrosion cutanée 1. Single de toxicité pour certains organes cibles - exposition unique 3. (effets narcotiques). Reproduction 1B. STOT SE 2.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H302 dangereux si avalé. H314 provoque des brûlures graves touchant la peau et des lésions oculaires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H360 Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. H371 Peut causer des dommages au foie et aux reins.

Prévention..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré.

Intervention..... P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P301 P312 en cas d'ingestion appelez un centre antipoison. P301 P330 P331 en cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne pas faire vomir. P363 - lavage contaminé vêtements avant des réutiliser. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 P311 si exposés ou concernées ; appeler un centre antipoison ou un médecin. P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette.

Stockage..... P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

Élimination..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 03: Composition/information sur les Ingrédients**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Alcool éthylique	64-17-5	45-75
Méthanol	67-56-1	8-25
Alcool butylique	71-36-3	10-15
Acide phosphorique	7664-38-2	3-7

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Un médecin immédiatement. Brûlures chimiques doivent être traitées immédiatement par un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux. L'alcool méthylique est modérément irritant pour les yeux et faiblement irritant pour la peau. Ses vapeurs sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires supérieures. Suite au contact répété ou prolongé, ce produit exerce une action dégraissante sur la peau. Il peut causer des rougeurs, de la desquamation et des fissurations. .
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Formaldéhyde. Oxydes de phosphore.
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.
-------------------------------------	---

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
--------------------------------	---

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 07: Manutention et stockage**

Conditions d'entreposage..... Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Alcool éthylique	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
Méthanol	200 ppm	250 ppm cutanée	200 ppm	Pas établi	200 ppm / STEL 250 ppm	
Alcool butylique	20 ppm	Pas établi	100 ppm	Pas établi	50 ppm cutanée	
Acide phosphorique	1 mg/m3	3 mg/m3	1 mg/m3	3 mg/m3	1 mg/m3	
Équipement de protection						
Yeux/type.....	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.					
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques. Néoprène. Caoutchouc butyle.					
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.					
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. Un appareil respiratoire à air filtré, approuvé par NIOSH, avec une cartouche appropriée et/ou le filtre peut être admise dans ce cas.					
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.					
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission. Système de ventilation doit être conçu de vapeur et anti-explosion pour le traitement des vapeurs de solvants.					

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur d'alcool.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	Non disponible.
pH.....	Non disponible.
Densité relative (gravité spécifique).....	6.80 lbs/USG; 0.815.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Aucune donnée.
Solubilité.....	Soluble.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 75 C.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode.....	12.5 C. (estimé).
Température d'auto-inflammation (deg C)....	Aucune données.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	36.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	1,5.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	97.62.
COV.....	6,45 lb/usg.
Viscosité.....	12,7 sec Zahn #2.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Peut se décomposer à haute température. Agents oxydants et réduisants. Pentoxyde de phosphore. Trioxyde de soufre. Bases fortes. Hafid. Halogènes. Acides minéraux.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu.: Oxydes de carbone (CO, CO2). Formaldéhyde. Oxydes de phosphore. Fumée noire dense.

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool éthylique	20,000 ppm 10 heures rat	3,400 mg/kg orale souris
Méthanol	64,000 ppm 4 heures rat	5628 mg/kg rat orale 15,800 mg/kg lapin cutanée
Alcool butylique	8,000 ppm 4 heures rat	790 mg/kg rat orale 3400 mg/kg cutanée lapin
Acide phosphorique	1,689 mg/L 1 heure lapin	1530 mg/kg rat orale 2740 mg/kg lapin cutanée
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Contact avec la peau.....	Peut provoquer des brûlures chimiques. Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.	
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.	
Contact avec les yeux.....	Peut causer des brûlures. Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus.	
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Avaler causes ivresse, maux de tête, vomissements, menant à une maladie grave, cécité, voire la mort. Peut être fatale ou causer la cécité si elles sont avalées. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Inhalation (aigue).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.	
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Effets sur la reproduction.....	Le méthanol est tératogène et embryotoxique aux animaux.	
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun connu.	

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.
------------------------------	--

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD.....	1263 - peinture - classe 3 - groupe d'emballage II - cette rencontre produit en quantité limitée exemption lorsque expédiée dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification du DOT (route).....	1263 - peinture - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (5 litres/1,3 Gallons).
Classification de l'IATA (Air).....	1263 - peinture - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - Peintures - Classe 3 - Groupe d'emballage II - EmS: F-E S.-E. Quantité limitée.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988.....	B2. D1B. E.
Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Alcool butylique. Méthanol.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Méthanol.
Proposition 65 de la Californie	

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 16: Autres informations**

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de préparation : OCT 05/2017